

# Chefs des services pénitentiaires

## 3<sup>e</sup> promotion

# Observatoire de la formation

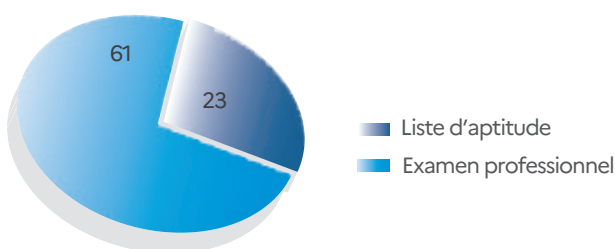


JUILLET 2022

### À RETENIR

- > 91 agents sont entrés en formation le 6 juin 2022, pour une durée de 8 semaines.
- > 87 personnes ont répondu au questionnaire, soit un taux de réponse de 96%.
- > 56 hommes et 29 femmes<sup>1</sup>
- > Âge moyen : 47,4 ans
- > 79 agents possèdent le baccalauréat.
- > 61 agents issus de l'examen professionnel et 23 de la liste d'aptitude
- > Première motivation : le déroulement de carrière.
- > Première perspective professionnelle : faire carrière dans le grade de CSP

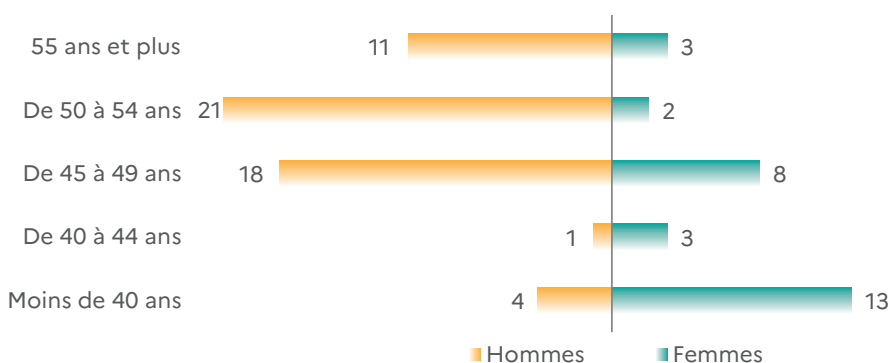
Graphique 1 : Répartition des agents par modalité d'accès à la formation - Effectifs



Parmi les 87 agents interrogés, 23 ont été recrutés par le biais de la liste d'aptitude, et 61 grâce à l'examen professionnel<sup>2</sup>.

### Profil sociodémographique

Graphique 2 : Répartition des agents par genre et par catégorie d'âge - Effectifs<sup>1</sup>



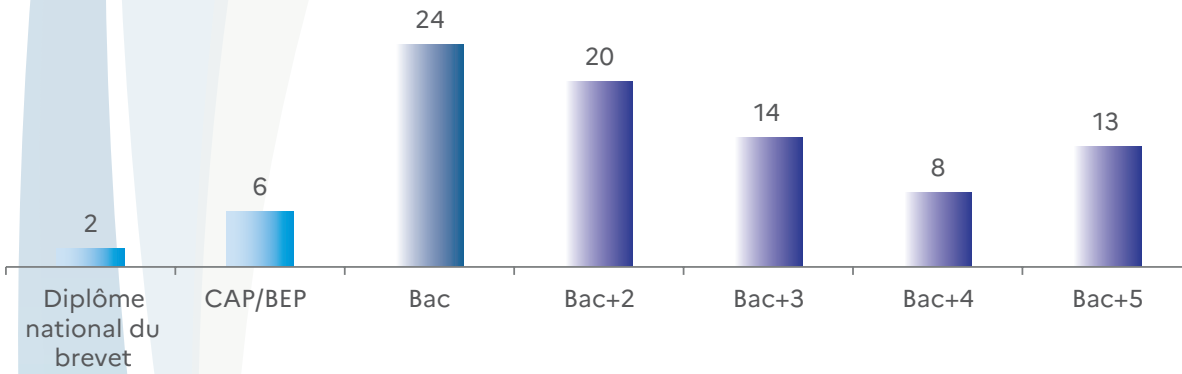
La promotion est composée de 56 hommes et 29 femmes. Les agents sont âgés de 47 ans en moyenne, le plus jeune ayant 30 ans et le plus âgé 60 ans.

Les femmes sont plus jeunes que leurs collègues masculins : 42 ans contre 50 ans en moyenne. Cela se remarque bien sur la pyramide des âges : en effet, les femmes sont très nombreuses dans les classes jeunes (plus de la moitié ont moins de 45 ans, contre moins de 1 homme sur 10). Aussi, la classe d'âge la plus élevée est davantage représentée chez les hommes (2 hommes sur 10) que chez les femmes (1 sur 10).

<sup>1</sup> 2 agents n'ont pas répondu à la question sur le genre, et 3 n'ont pas mentionné leur âge.

<sup>2</sup> Trois agents n'ont pas répondu à cette question.

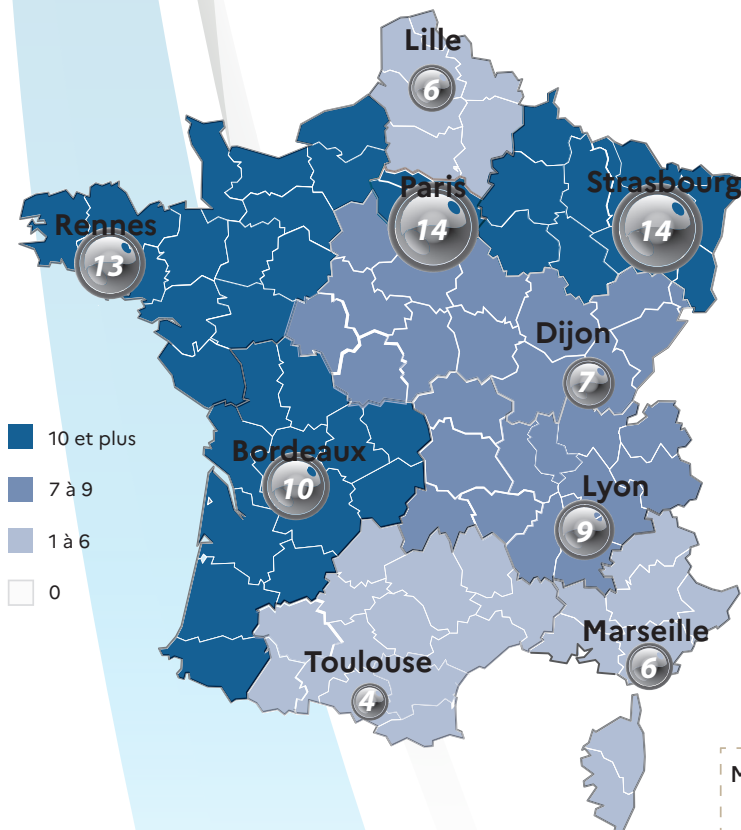
**Graphique 3 : Diplôme le plus élevé obtenu – Effectifs**



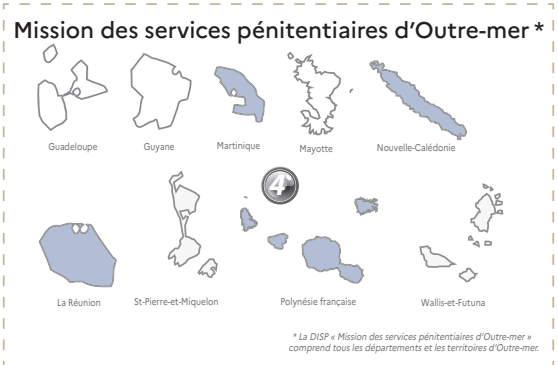
Les agents ont très majoritairement validé le baccalauréat : c'est le cas de 9 répondants sur 10 (soit 79 personnes). Certains se sont arrêtés à ce diplôme (24), et d'autres sont titulaires d'un diplôme du supérieur (55). Parmi les autres répondants, nous comptons 2 titulaires du diplôme national du brevet et 6 d'un CAP ou BEP.

Les trois domaines de diplôme les plus souvent mentionnés sont ceux du droit (20 citations), des sciences économiques (17), des sciences mathématiques (14) et des sciences littéraires (13).

**Graphique 4 : DISP d'origine des agents – Effectifs**

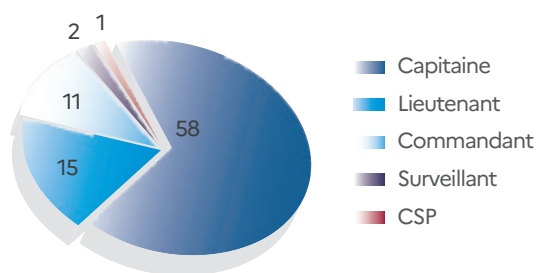


Les deux principales DISP d'origine des agents sont Paris et Strasbourg, avec chacune 14 personnes qui en sont issues. Rennes et Bordeaux suivent, avec respectivement 13 et 10 répondants qui les ont mentionnés, puis Lyon (9) et Dijon (7). Les DISP de Lille, Marseille, la MOM et Toulouse arrivent en fin de classement avec 4 à 6 mentions chacune. Un agent en provenance de Bordeaux exerçait à l'Énap avant d'entrer en formation.



## Parcours professionnel

Graphique 5 : Dernier grade occupé dans l'administration pénitentiaire – Effectifs



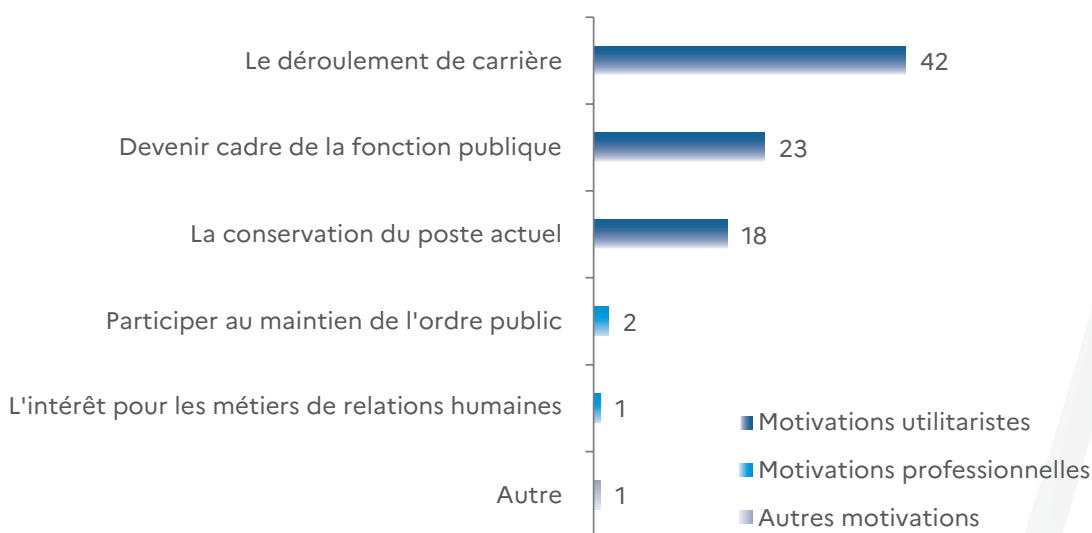
Les agents sont en premier lieu d'anciens capitaines (58). 15 avaient le grade de lieutenant, 11 celui de commandant, 2 étaient surveillants et 1 est issu de la précédente promotion de CSP et n'a pas précisé son grade précédent.

Les répondants ont en moyenne 21 ans d'ancienneté dans l'administration pénitentiaire, les hommes étant ceux qui cumulent le plus d'années d'expérience (23 ans contre 16 pour leurs consœurs), ce qui semble logique compte tenu de leur différence d'âge dans cette promotion.

Par ailleurs, nous remarquons que l'ancienneté moyenne dans le dernier grade est la plus élevée chez les surveillants (14,5 ans). Les commandants sont restés en moyenne 7,6 ans dans leur grade, suivis par les capitaines (5,9 ans) et les lieutenants (5,1 ans).

## Motivations, attentes et perspectives professionnelles

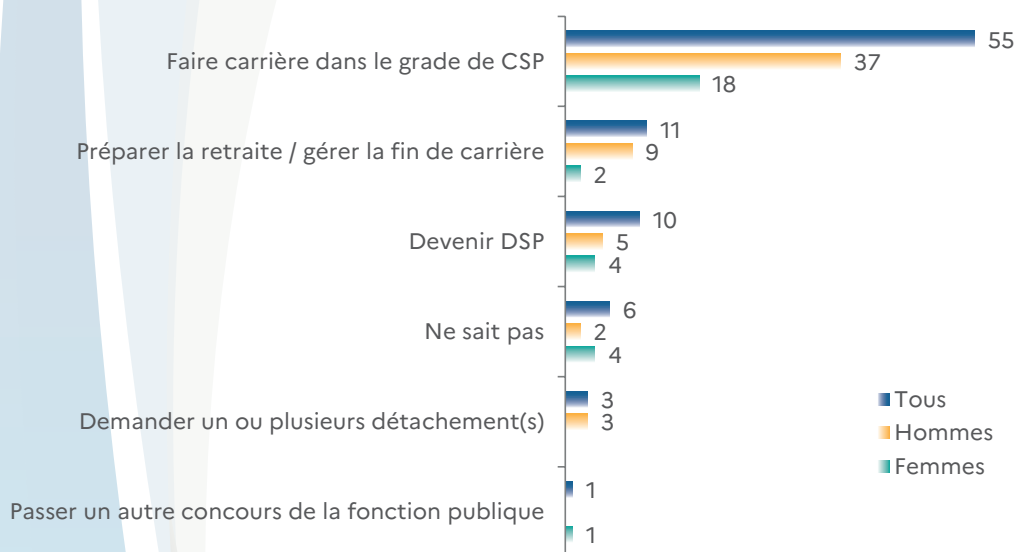
Graphique 6 : Première motivation à suivre la formation – Effectifs



La première motivation à suivre la formation réside dans le déroulement de carrière : 42 agents citent cet item, soit 5 agents sur 10. Elle est suivie par la volonté de devenir cadre de la fonction publique, mentionnée par 23 répondants. Par ailleurs, 18 agents ont intégré la formation afin de pouvoir conserver leur poste actuel. Ainsi, plus de 9 agents sur 10 ont mentionné des motivations utilitaristes.

Aussi, seuls deux items relatifs aux motivations professionnelles ont été cités par les agents : la participation au maintien de l'ordre public (2 mentions) et l'intérêt pour les métiers de relation humaines (1).

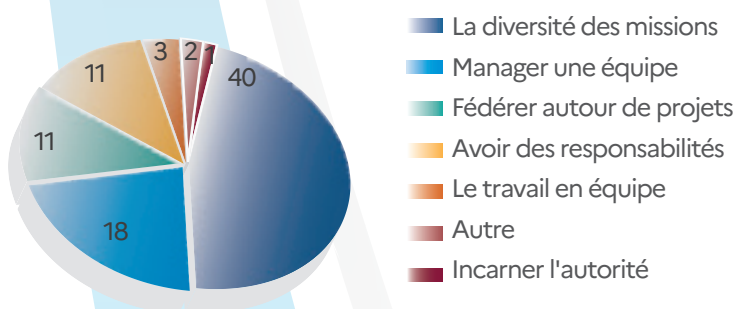
## Graphique 7 : Première perspective professionnelle envisagée par les agents à l'entrée en formation – Effectifs



La première perspective professionnelle envisagée par les agents est de faire carrière dans le grade de CSP : avec 55 concernés, elle est largement en tête des réponses. Les autres répondants se partagent principalement entre la préparation de leur fin de carrière (11 mentions) et la volonté de devenir DSP (10). Six agents ne savent pas encore quel tournant donner à leur carrière, trois souhaitent demander un ou plusieurs détachements et un répondant envisage de passer un autre concours de la fonction publique.

Nous remarquons que les perspectives sont assez peu dépendantes du genre : la carrière dans le grade de CSP intéresse autant les hommes que les femmes (6 agents sur 10). La préparation de la fin de carrière est un peu plus mentionnée par les hommes que par les femmes (1,6 sur 10 contre 0,7 sur 10), et la tendance est inverse concernant la volonté de devenir DSP : 0,9 sur 10 chez les femmes contre 1,4 sur 10 chez leurs collègues masculins.

## Graphique 8 : Intérêt du métier de CSP – Effectifs



Le premier intérêt des agents interrogés pour le métier de CSP réside dans la diversité des missions : 40 d'entre eux la mentionnent. Avec deux fois moins de répondants, le management d'équipe arrive en deuxième position (18 mentions), suivi de la fédération autour de projets et des responsabilités inhérentes au métier (11 élèves respectivement).

Les agents ont également pu s'exprimer au sujet des principales difficultés du métier qu'ils imaginaient : ils sont 38 à mentionner la gestion des ressources humaines, et l'appréhension de faire accepter les décisions est citée par 18 répondants. À l'inverse, ils sont très peu à désigner les événements traumatisants ou encore le fait de représenter l'autorité comme des difficultés éventuelles (respectivement 1 et 2 mentions).

### POUR PLUS DE RENSEIGNEMENTS :

<http://www.enap.justice.fr/eleves/index.php>

Responsable de l'observatoire : laurent.gras@justice.fr

Chargées d'études : pauline.castaing@justice.fr - cecilia.lagarde@justice.fr

JUILLET 2022